

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 116

Artikel: Notes et remarques
Autor: Nicol, Jean jaques Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771
1795-1809

(Suite).

Item on a fait venir les bourgeois, soit les quatre corps de ville, le mercredi pour leur donné les seize droits que le prince de Montjoie leur avait promis s'ils abandonnaient le droit de la classe, sous réserve que si le Prince allait demeurer ailleurs qu'à Porrentruy, les bourgeois rentreraient dans le droit de classe comme ci-devant.

Item Peyer, Suisse au château est parti pour Paris le 22 août.

Item le voëble Guinans, cibaretier à Courchavon est décédé le 23 un dimanche matin.

Item Verneur le ciergeaire, qui était parti et pour lequel il se fit un décret, en 1761, même qu'on perdit beaucoup à lui est revenu. On l'a conduit dans les Indes par ordre de ses parents. Il doit être décédé en août 1765.

Item le berger des cochons du château s'est marié avec la fille du berger des cochons de la ville, le 10 septembre, un mardi : celle-ci accoucha trois semaines après son mariage, le 1^{er} octobre, un mardi.

Item une veuve de Courtedoux est décédée chez Jean Comte charpentier du château le 12 septembre, le jeudi : elle doit s'appeler Fraissette.

Item il a brûlé une maison à Lugnez, celle du maréchal, le 13 septembre, pendant le jour.

Feuilleton du Pays du Dimanche 14

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Un flot d'amertume noya le cœur de la comtesse de Ruloff. Elle le revit, par la pensée, aux premiers temps de leur union, l'œil caressant, la lèvre souriante, enjôleuse comme il savait l'être, quand il voulait obtenir un subside, des louis d'or pour ses folies, ou bien encore effacer un grief, calmer un mécontentement. Comme elle s'y était laissé prendre !...

Oh ! son union !... Elle avait cru, un moment qu'elle serait un poème de tendresse, et elle n'a-

Item l'Empereur (François 1^{er}, époux de Marie Thérèse) doit être décédé d'une mort soudaine le 18 août 1765, et on a prié pour lui à Porrentruy chez les Pères Jésuites le 18 et le 19 septembre, autour d'un mois après sa mort.

Item le cheval de Gibotet laboureur, s'est tué en sautant la haie du petit verger qui est derrière la grille de M. Tardy en haut de la ville. Dans le saut qu'il fit, il se creva le ventre et la panse, par la faute de quatre petits garçons qui le firent sauter. C'étaient le petit Merguin, un peu imbécile, le petit Reiss potier, le fils d'un maçon de Courtedoux, et un petit de Courgenay qui demeurait chez Beauseigneur tailleur d'habits : ce dernier était le plus coupable. Cela arriva le 20 septembre, un vendredi.

Item Marchand tailleur s'est marié avec la Gêlin entre 8 et 9 heures du matin. On n'a pas publié ses bans parce qu'il est bâtard, et même parent de quelques messieurs de la ville, chez Billeux.

Item M. Babé de Delémont s'est marié avec Mademoiselle Lison Choulut d'ici, le 24 septembre 1765 un mardi : ils se sont mariés à Develier près de Delémont.

Item la tour du clocher de la paroisse de la ville a été cimentée ; on a posé un vernis blanc par dessus, et ensuite un autre vernis couleur d'ardoise par dessus le blanc : c'est la couleur que cette tour doit avoir. Elle a été cimentée et vernie en 1763 ; l'étoile a été posée par le fils Jobin, âgé d'environ quatorze ans, le 24 septembre, un mardi sur les cinq heures du soir. Cette étoile porte les noms des membres des trois conseils : elle est dorée tout nouvellement. (*) Le maître s'appelle Jobin, originaire de St-Ursanne.

(*) Il s'agit de l'étoile qui couronnait primitivement la flèche de la tour de l'église de St-Pierre. En 1776 cette flèche fut démolie, et remplacée par la coupole actuelle.

va t été qu'une montée de calvaire, dans les sanglots et la douleur.

Et, maintenant, comment allait-elle prier à la grotte quand, de nouveau, l'amertume débordait de son cœur comme d'une coupe trop pleine.

Elle tremblait à la pensée d'être aperçue, reconnue, mise de nouveau en contact avec cet être méprisé, qui ne se souvenait d'elle que pour s'emparer des sommes qu'elle gagnait avec son talent.

IV

Cependant Yvan n'avait pas reconnu son père dans cet élégant touriste. Il regardait toujours au loin, vers la grotte. Avec la même ardeur que celle qui lui avait soulevé l'âme le matin même, il brûlait de s'y rendre. Son espoir augmentait à mesure que s'avancait la journée. Il écoutait le carillon des cloches, annonçant la

Item les Jésuites de France ont tous quitté leurs couvents de par le roi, le 1^{er} octobre 1765.

Item le Père Basuel, des capucins d'ici, est décédé dans son couvent le 2 octobre, le mercredi soir.

Item il a tonné le 3 octobre, le jeudi, à deux heures après midi.

Item la petite Marie de Bure, demeurant chez M. de Schutz est décédée le 4 octobre, un vendredi matin : c'était une enfant que Madame de Schutz gardait pour l'amour de Dieu, et qu'elle a élevée jusqu'à l'âge de dix ans qu'elle est morte.

Item Amuat qui était meunier au faubourg d'ici, natif de Fontenais, est décédé dans son lit d'une mort soudaine dans la nuit du 4 au 5 octobre 1765. On le nommait *Nix manège* : c'était un fameux buveur ou soulard de moins.

On a augmenté de trente hommes le nombre des confédérés du Pacte, (*) qui ci-devant n'était que de cent hommes. Le nombre est donc de cent trente, depuis le courant de l'été, 1765. C'est alors que je fus inscrit dans le livret au nombre des postulants des confédérés du Pacte. Je reçus le premier livret le 19 septembre de la même année où j'avais été reçu. De plus je dirai que l'on a eu bien de la peine à faire cette augmentation, car la Grande Congrégation ne voulait pas. Il fallut pour cela écrire et demander le consentement du Provincial, qui laissa cette liberté aux bourgeois.

Item l'abbé Paul a déposé la soutane le 15 octobre 1765 un mardi, après avoir été abbé quelques années au séminaire.

(*) La confrérie du Pacte érigée en 1732 en faveur des âmes du Purgatoire était une section de la Congrégation des bourgeois : elle ne comptait primitivement que cinquante confédérés : plus tard, le nombre en fut porté à cent, puis à cent trente. La confrérie subsista jusqu'à la Révolution : elle ne se reconstitua pas lors du rétablissement du culte. Le Pacte des hommes, fondé à cette époque avec une organisation similaire existe encore à Delémont.

prochaine sortie de la procession. Sœur Florence et ses petites incurables étaient prêtes ; et, de nouveau, la petite troupe se mit en marche.

L'esplanade était déjà garnie de malades ; tous attendaient, anxieusement, le passage du St-Sacrement. On voyait de pauvres infirmes en béquilles, des êtres lamentables, aux membres repliés ou tordus, aux yeux mornes, privés de lumière, faisant peine à voir. D'autres avaient le teint livide ou grelottaient la fièvre ; sur des matelas étendus les grands malades à demi-agonisants. C'était une désolante fraternité de souffrances ; le rendez-vous des plaies et des ulcères, des paralysies et des agitations nerveuses. Et tous clamaient :

— Jésus, fils de David, ayez pitié de nous !

Yvan, toujours étendu dans son chariot, avait pris place au premier rang ; et, au milieu de toutes ces figures amaigries, son pâle visage, au regard de souffrance, apparaissait le plus touchant.